

Avis de constitution

SOCIETE « SPLASH PARK ANGRE » en abrégé « SPAN »

Siège Abidjan cocody Dokui Djomi, Lot A, Ilot 59

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 03 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SPLASH PARK ANGRE » en abrégé « SPAN »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

• L'exploitation d'un espace de loisirs pour enfant et adulte

• La production musicale d'artistes

• La pisciculture

• La représentation commerciale

• L'intermédiation de commerce

• L'évènementiel

• L'exploitation d'une agence de communication

• Centrale d'achat

• Diverses prestations et services

• La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales .

Et pour la réalisation de l'objet social :

• L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

• L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

• La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

• La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan cocody Dokui Djomi, Lot A, Ilot 59

Dirigeant(s) M COULIBALY MACIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01903 du 02/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24136/GTCA/RC/2024 du 02/05/2024

